



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 28 novembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 21 novembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 67
Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Olivier MULLER
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Delphine BLAYA
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Kildine BATAILLE	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jean DUBUET
Madame Odile GOIZET-DUMONT suppléante de M. Dominique GRIMPRET	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Christine MARTIN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Monique BAYARD
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine GOZZI
Madame Céline TONOT	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Céline RENAUD	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Brigitte POPARD	Madame Laurence GERBET	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Madame Stéphanie MODDE	

Membres absents :

Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Cyril GAUCHER	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Madame Catherine VICTOR
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Emmanuel BICHOT pouvoir à Madame Laurence GERBET
	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Madame Céline RENAUD
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Madame Brigitte POPARD
	Monsieur Samuel LONCHAMPT pouvoir à Madame Bénédicte PERSON-PICARD
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Gaston FOUCHERES
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF
Contrat Objectif Territorial ADEME

Suite à l'adoption de son Plan Climat et Biodiversité en septembre 2024, Dijon métropole travaille sur le renforcement des coopérations avec les acteurs du territoire pour atteindre les objectifs fixés.

L'ADEME (Agence de Développement de la Transition Ecologique), acteur du territoire, contribue à la dynamique en accompagnant les collectivités qui s'engagent dans des projets ambitieux et exemplaires concernant les politiques de transition climatique et d'économie circulaire à travers la signature de Contrats d'Objectifs Territoire (COT).

Cette contractualisation serait pour Dijon métropole, l'occasion de relancer le label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (anciennement label Cit'ergie), véritable démarche qualité de ses stratégies énergétiques, climatiques et d'économie circulaire. En 2019, la commission du label avait renouvelé la labellisation Cit'ergie de Dijon métropole avec un résultat de 63,1%.

Son suivi permettra ainsi d'évaluer les avancées pendant les quatre années du COT et l'atteinte de nouveaux objectifs qui seront fixés.

Par ailleurs, cette contractualisation serait l'occasion de formaliser cette collaboration autour de quatre axes de travail : la coopération, l'acculturation et la sensibilisation, l'économie de la ressource et la rénovation thermique.

Le contrat d'objectif territorial proposé permettra à Dijon métropole de mobiliser un maximum de 350 000 euros de subvention pour financer la démarche Economie Circulaire et les actions inscrites au Plan Climat et Biodiversité, sur la période d'application du contrat soit 2025-2028.

Les modalités de versement de la subvention seront dépendantes de l'atteinte des objectifs fixés :

- part fixe de 75 000€, quel que soit le niveau de complétude des objectifs
- part variable de 175 000€, en fonction de la progression dans les référentiels Climat Air Energie et Economie Circulaire et de l'atteinte des objectifs qui seront fixés suite à la phase de diagnostic.
- part variable de 100 000€, en fonction de l'atteinte des objectifs régionaux à déterminer.

Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** le contrat d'objectif territorial 2025-2028 présenté en annexe,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ledit contrat et à engager toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour la réalisation de ce projet le Président à solliciter toutes les subventions.

SCRUTIN	POUR : 82	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	

